

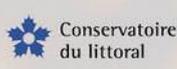


RELEVÉ DE CONCLUSIONS



ATELIER DE TRAVAIL
CONTINUUM ÉCOLOGIQUE

24 AU 27 OCTOBRE 2016





RELEVÉ DE CONCLUSIONS

DU GROUPE DE TRAVAIL

« DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS EN LIEN AVEC LA FORÊT SÈCHE » (CE5)



Participants

Pour les acteurs économiques :

Jean-Jacques SILLON (APLAMEDOM, valorisation des plantes médicinales indigènes), Marion LACRONIQUE, artisan confection (teinture végétale), Etienne FONTAINE (Apiculteur), JF HOARAU et Magali MASSE (SCIC éco-Bois Goyavier).

Pour les organismes institutionnels d'accompagnement : Arthur HERBRETEAU, (« Esprit Parc », PNRun, Aurore PAYET, cellule MAD du département, Chloé Pichard (La Chambre des Métiers et de l'Artisanat), Valentin LE TELLIER (DEAL), Elodie DURAND (Médiatrice du patrimoine, secteur Nord-PNRun).

Pour la société civile :

Emmanuel Souffrin (Etudes ethno-sociologiques de l'océan indien), Loran Hoarau (Historien), Léo Kichenassamy, (Cabinet de la ville de Saint-Denis).

Animations: Catherine BOUCHEZ (Conservatoire du Littoral, chargée de mission développement local LIFE+ Forêt sèche), **Rapporteur :** Valentin LE TELLIER (DEAL - Réunion)

DATE

26 octobre 2016
(Journée en salle)

LIEU

Espace Reydillet
107 rue de la république
97 400 saint Denis

Objet du groupe de travail

Pour assurer la pérennisation de actions de conservation des espaces concernés, le projet LIFE+ Forêt sèche souhaite développer une approche « développement local », qui vise, entre autre, à mettre en valeur des produits et services imaginés et créés par des hommes et des femmes s'engageant dans la préservation et la promotion de tels territoires d'exception.

Le GT5 propose de réfléchir à la faisabilité de ces « AGR » sur l'écosystème forêt sèche, d'identifier des pistes et de proposer des orientations pour la mission développement local du projet.

Ordre du jour

1/ PRÉSENTATION DU CONTEXTE : LA RICHESSE DE LA FORÊT SÈCHE. LA BIODIVERSITÉ COMME ATOUT. (+ film)

2/ RECUEILLIR DES TÉMOIGNAGES D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES AYANT DÉVELOPPÉ UNE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITÉ

- Comment est née l'idée ? quels obstacles à franchir ? quelles aides avez-vous eu ? et sans les aides ? quelles perspectives de croissance ? de reproductibilité ? sur quoi repose la réussite de votre entreprise ?

3/ QUELS ACCOMPAGNEMENT POUR CES ACTIVITÉS ? EXEMPLES DE MÉCANISMES D'ACCOMPAGNEMENT, FREINS & LIMITES.

- **La marque Esprit Parc**
- **L'accompagnement des artisans par les institutions : ex de la CMA**
- **L'appui au développement économique dans le parc (SGH, LEADER, AD2R, etc.)**

4/ QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS COMPATIBLES À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET PROPRES À VALORISER LA RICHESSE DE LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE, NOTAMMENT DE LA FORÊT SÈCHE ?

5/ QUELLES PISTES À SOUTENIR POUR UN APPEL À PORTEURS DE PROJETS ?

SÉQUENCE 1 : METTRE EN VALEUR LA SPÉCIFICITÉ ET LA RICHESSE DE LA FORÊT SÈCHE

CATHERINE BOUCHEZ

La préservation de l'environnement est source d'emploi !

Préserver la biodiversité est d'intérêt public car garant de notre survie. Il faut donc des emplois pour garantir cette protection.

Mais il existe d'autres métiers : L'éducation à la Nature, les activités économiques liées à la biodiversité, la nature en ville...

Ici, importance des savoirs-faire LOCAUX : ce n'est PAS du folklore mais du bon sens acquis depuis des siècles parfois.

La Réunion dispose de ressources naturelles exceptionnelles qui sont un atout pour un développement durable générateur d'activités et d'emplois, de plus d'autonomie vis-à-vis de l'extérieur et qui mette en valeur les forces du territoire. Qu'il s'agisse de s'appuyer sur les savoirs locaux, riches d'un métissage culturel singulier, de développer les énergies renouvelables, un tourisme responsable, une agriculture vivrière bio, toutes ces activités reposent sur la connaissance et la préservation d'une biodiversité unique. La conservation de cette biodiversité, forte d'une grande variété d'espèces endémiques, liée à l'insularité et à la diversité des milieux et habitat naturels, constitue de toutes les façons une responsabilité vis-à-vis des biens communs de l'humanité

Ainsi, à la Réunion, la flore, qu'elle soit exotique, indigène ou endémique et les usages qui y sont associés, sont reconnus comme faisant partie intégrante du patrimoine végétal et culturel de l'île (études sur « valoriser des ressources naturelles exceptionnelles » asso 4D, 2012) : lutte contre les EEE comme enjeu pour les activités locales, usage des plantes médicinales (depuis le 1er août 2013, seize plantes aromatiques et médicinales issues de La Réunion sont inscrites à la pharmacopée française).

La forêt sèche en particulier dispose de ressources exceptionnelles (visionnage film 6')

CONCLUSIONS



- La forêt sèche est un écosystème unique au monde qui ne manque pas d'attraits écologiques et présente des espèces qui ont été exploitées économiquement par le passé. Les participants identifient notamment le choca (tressage, corde, vannerie...), la fataque (couverture traditionnelle en remplacement du vetyver), le goyavier... sans oublier les espèces mellifères.
- La beauté des paysages est également source d'intérêt pour les opérateurs de loisirs.
- Quelles piste pour développer des activités économiques ?

SÉQUENCE 2 : PAROLES AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Suite à la présentation de la forêt sèche, les opérateurs économiques présents ont été invités à exposer chacun leur tour leur activité, leurs facteurs de réussite et les problèmes qu'ils rencontraient. Nous avons donc écouté :

- Marion Lacronique : entreprise textile, qui utilise notamment les espèces exotiques envahissantes pour faire des teintures et des « print ». Marché de la femme active (vêtements) et touristes (accessoires)
- JF Hoareau : responsable filière bois goyavier, au CD974 depuis 2011. Artisan jusqu'en 2010. travaille sur le développement de filières innovantes
- Étienne Fontaine : apiculteur au Tampon
- Jean-Jacques Sillon : tisanier, ancien laborantin.
- Frédéric Fontaine, (rencontré la veille lors de la sortie terrain), qui propose des sorties thématiques naturalistes sur la Grande Chaloupe et le massif de la Montagne

CONCLUSIONS



• Les présentations présentent plusieurs points communs, que ce soit en points forts qu'en points faibles.

• **Points forts :**

- Les activités économiques utilisant la nature impacte peu la ressource disponible
- Toutes ont reçu le soutien de financements publics, sans que ce soit la condition sine qua non...
- En effet, la réussite dépend de l'investissement de l'opérateur : ce sont tous des passionnés !
- Il existe une demande croissante pour le type de produit qu'ils proposent : engouement pour le « fait-nature »

• **Point faibles :**

- Les autorisations d'exploitation sont longues et complexes, donc décourageantes
- Il y a un manque de visibilité de ces activités, et de mise en réseaux des acteurs économiques du naturel
- Ces activités ne rémunèrent pas toujours suffisamment
- Il manque d'études technico-scientifiques qui pourraient valoriser les produits (ex : miel)

SÉQUENCE 3 : LES MÉCANISMES DE SOUTIEN PUBLIC

La parole est donnée aux représentants présents des mécanismes d'appui sans oublier de citer ceux qui n'ont pu être présents (Région, AD2R). Chloé Pichard, de la chambre des métiers présente l'accompagnement des micro-entreprises artisanales ; la marque esprit parc, créée par loi 2006, touche une large gamme de produits et services sur la base de critères en commun aux 10 PN.

À la Réunion, 10 produits agricoles déjà marqués, accompagnement montagne en cours d'étude et réflexion sur l'artisanat : comment intégrer les produits dont les matières premières sont importés ? → valoriser plutôt les savoir-faire

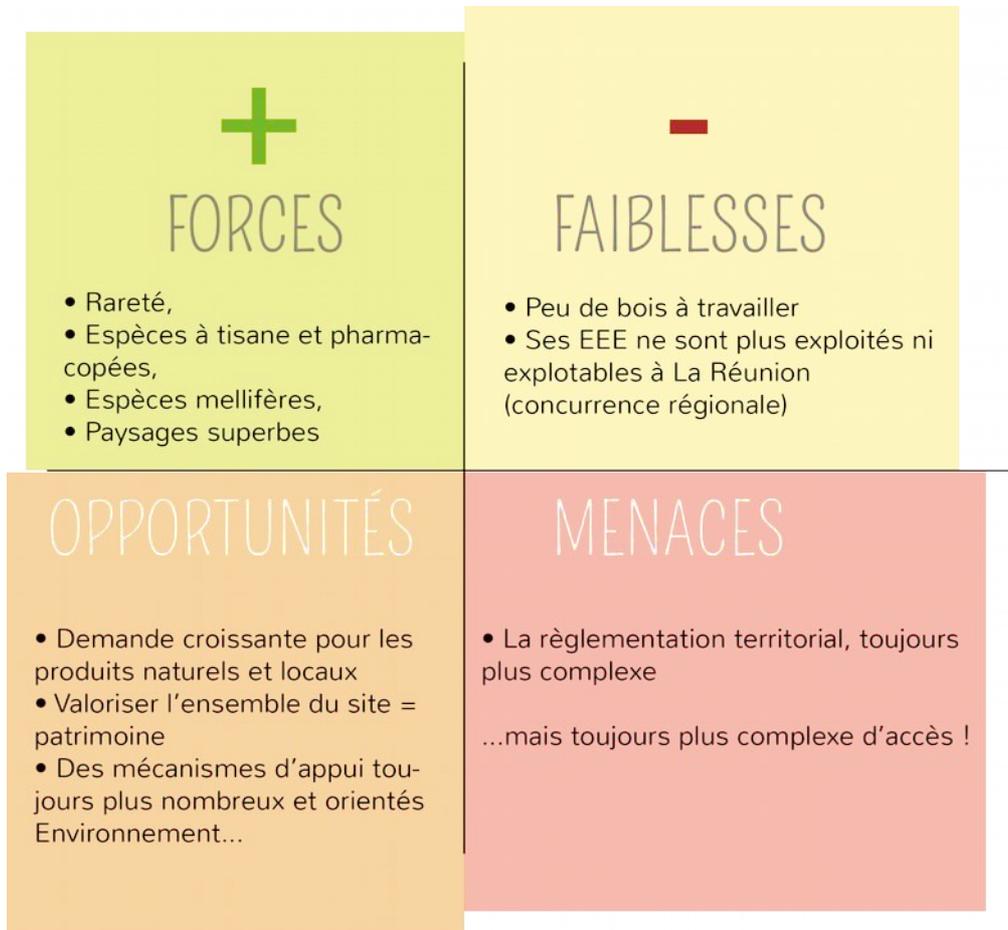
CONCLUSIONS



- Il existe de très nombreux mécanismes d'appui à l'artisanat et aux micro-entrepreneuriat mais l'opérateur a souvent besoin d'être aiguillé devant la complexité. Il s'agit dans la plupart des cas, d'accompagnement individuel, au cas par cas.
- Notons que dans la plupart des situations, l'opérateur est démuni sur le volet « commercialisation », tant il est investi sur la production. Une piste évoquée serait d'influencer la commande publique, comme cela a été le cas pour la filière Bois de Goyavier, ce qui l'a pérennisé.

SÉQUENCE 4 : ET POUR LA FORÊT SÈCHE ?

Dans cette partie, l'assemblée a été invitée à brainstormer sur les potentialités de la forêt sèche. Nous en avons extrait une analyse SWOT :



Plusieurs idées de projets ont donc ainsi émergé :

Pépiniéristes privés d'endémiques à la Grande Chaloupe

Tisanerie de plantes de la forêt sèche, exploitation de plantes médicinales (jamblon, bois de sable...)

Installation de ruches pour production de miel de fleurs de forêt sèche

Bijoux en graines, ou motifs de fleurs caractéristiques de la forêt sèche, etc. Artisanat d'Art

Vannerie, et exploitation du choca : mas et feuilles (cordages)

Exploitation de la fataque : toit de chaume

Guide touristique accompagnateur sur la Forêt sèche : balade découverte naturaliste

écotourisme : accueil de groupes dans des habitats traditionnels dans des espaces reculés

Boutique souvenir à la Grande Chaloupe pour promouvoir l'artisanat local (vannerie, tressage)

SÉQUENCE 5 : DÉBATS, IDÉES, PROPOSITIONS

Durant cette séquence, les représentants de la société civile, notamment Laurent Hoareau, travailleur indépendant historien, et Emmanuel Souffrin, anthropologue, qui a travaillé sur les conflits fonciers, d'usage, spécialement dans les Hauts, ont soulevé les freins à l'accompagnement d'AGR sur un espace naturel : les coûts, et la rude concurrence des produits régionaux, la fragile frontière avec le marronnage, la perte des savoir-faire...

Il existe peut-être déjà des activités économiques liées à la Forêt sèche, mais quel intérêt pour l'opérateur d'entrer dans le circuit officiel ? Et quel lien avec la population locale ?

La négociation devient un enjeu majeur de la gestion de ce territoire, qu'il faut considérer dans sa globalité, de la Montagne à la Grande Chaloupe. Les collectivités qui y interviennent se doivent de trouver le fragile équilibre entre interventionnisme (stimulant) et laissez-faire (créatif).

CONCLUSIONS

Dans la section suivante.

SÉQUENCE 6 : CONCLUSIONS & ORIENTATIONS

Il apparaît des échanges intenses de la matinée que, pour contribuer à un bon ancrage des actions de préservation de la forêt sèche sur le territoire, l'attention de la mission développement local ne doit pas tant se porter sur l'identification d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) que sur l'amélioration de la gouvernance du site. En effet, les activités qui pourraient être développées restent des niches fragiles, qui reposent essentiellement sur la motivation du porteur de projet.

Lors de la restitution en plénière, il a été évoqué le fait de « stimuler l'émergence d'Activités Génératrices de VALEURS, plutôt que de Revenus ». C'est de sens dont ont besoin la population, avant de s'engager sur un montage économique.

L'accompagnement d'un projet économique n'est pour autant pas rejeté, mais ne doit pas se faire à contre-courant des priorités du tissu local. En étant présent et visible dans les instances de gouvernance et sur le terrain, le projet LIFE+ Forêt sèche doit devenir un interlocuteur évident pour une initiative naissante autour de la valorisation de la forêt sèche.

Pistes de travail pour la mission développement local du projet LIFE+ forêt sèche

- Travailler avec les collectivités en charge pour ouvrir, notamment à la Grande Chaloupe et à la Montagne, une interface entre monde social et économique, qui accueille les initiatives privées et associatives, qui communiquent et valorisent sur les actions en lien avec l'environnement et la forêt sèche
- Chercher le porteur de projet plutôt que le projet lui-même ! En effet, la réussite repose sur la motivation de l'opérateur.
- Être présent dans les instances de gouvernance territoriale pour contribuer à des négociations positives sur les espaces de transition, entre exploitation et préservation
- Poursuivre et relayer le travail de sensibilisation sur le caractère précieux et fragile de l'écosystème forêt sèche
- Contribuer à mettre en place un outil de gouvernance partagée de la forêt sèche

LIFE+ Forêt Sèche
Parc national de La Réunion
16 rue Mazagran
97400 Saint-Denis

Tél : +262 (0) 262 41 47 43
Fax : +262 (0) 262 72 16 19
Mail : life+foret@reunion-parcnational.fr



Retrouvez nous sur notre page Facebook LIFE+ Forêt Sèche

